

ANNEXE R1

Fiche de poste

Fonctions : Technicien (H/F) - Gestionnaire réseau UPVD Alumni
Métier ou emploi type* : Chargé de promotion et de diffusion commerciale (REME fiche COE 08) * REME, REFERENS, BIBLIOPHILE
Fiche descriptive du poste
Catégorie : B Corps : ITRF
Affectation
Administrative : Fondation Géographique : UPVD
Nature et durée du contrat
Nature du contrat : CDD Durée : 1 an (du 1^{er} mai 2015 au 31 avril 2016) – Période d'essai : 2 mois
Positionnement du technicien dans le service
Le technicien (H/F) gestionnaire du réseau UPVD alumni est placé sous la responsabilité de Madame Karine Planes De la Asuncion responsable hiérarchique direct N+1, chargée de mission, maître de conférences en droit privé.
Missions

Activités principales :

Mission 1 : Community management

- Recherche de nouveaux membres pour développer le réseau UPVD Alumni (campagnes d'activation, recherche depuis réseaux sociaux ...)
- Recherche de référents en interne
- Faire des membres déjà existants un relai d'information au sein de la communauté
- Lancer des sujets permettant de susciter le débat ou le partage d'expériences, de pratiques entre les adhérents
- Développer de nouveaux médias sociaux (Twitter, Facebook...) permettant d'étendre l'influence de la communauté
- Assurer la fidélisation des internautes via des événements on-line (newsletter, jeux concours...)
- Fidéliser les alumni par composantes et créer des forums de discussion à leur attention
- Fidéliser les alumni à l'étranger par l'intermédiaire des jeunes ambassadeurs

Mission 2 : Communication et événementiel

- Effectuer une veille permanente des communautés en lien avec l'institution : recenser les communautés liées à l'UPVD pouvant influencer sur le positionnement du réseau (associations étudiants, services administratifs, partenaires Fondation...)
- Pérenniser les objectifs du réseau : fédérer les différents profils, promouvoir les actions mises en place.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie commerciale : attirer et fidéliser les d'adhérents
- Communiquer en interne et externe : publications d'articles ciblés par profils pour calquer aux différents intérêts des adhérents, présentation du réseau UPVD Alumni et de sa plateforme numérique lors des diverses manifestations organisées par le réseau
- Proposer et mettre en œuvre des opérations événementielles pour réunir physiquement la communauté UPVD Alumni (After Work, formations, journées carrières, week-end, portraits d'alumni...)

Mission 3 : Assistance technique

- Signaler les bugs des fonctionnalités du site et veiller à la disponibilité de la plateforme
- Coordonner avec les équipes techniques les améliorations et évolutions à apporter à la plateforme du site Internet
- Suivre et analyser les indicateurs d'adhésion des utilisateurs de l'ensemble la communauté
- Intégration des nouveaux adhérents dans la BDD (vérification des bases UPVD et attribution des formations et cotisations)
- Aider les utilisateurs à une meilleure prise en main du réseau (assistance)

Rémunération : technicien indice 326 échelon 1

Conditions particulières d'exercice (NBI, part fonction de la PFR...) :

Encadrement : NON-

Conduite de projet : OUI

Compétences

Connaissance, savoir :

- **Connaître précisément le sujet qui anime la communauté** : l'environnement socioculturel des membres (langage, codes « sociaux », jargon...), les acteurs clefs (personnalités influentes, bloggeurs reconnus...), les plateformes de discussion...□
- **Maîtriser les nouveaux médias de communication** : médias communautaires (Dailymotion, Youtube...), réseaux sociaux professionnels ou non (Viadeo, Facebook, Twitter...), blogs, forums...
- **Maîtriser les outils de veille et de mesure de l'e-réputation** : (moteurs sociaux, moteurs de blogs, moteurs d'actualités, suivi et recherche de commentaires, moteurs de forums et microblogging, agrégateurs,...).□
- **Maîtriser les techniques de veille et de recherche** permettant de fournir de l'information, de susciter le débat et d'analyser les retours (techniques d'enquêtes qualitatives, sémiotiques...) et des outils associés (Google Alertes / Reader, Twitter, etc.)

Savoir faire :

- **Animer la communauté et renforcer sa cohésion** car le community manager doit savoir communiquer avec l'ensemble de ses adhérents et organiser des événements fédérateurs
- **Communiquer autour du réseau UPVD Alumni** car le community manager doit savoir représenter le réseau et présenter sa plateforme numérique auprès de ses différents acteurs lors des diverses manifestations organisées par le réseau UPVD Alumni.
- **Développer la notoriété du réseau UPVD Alumni** car le community manager doit susciter l'intérêt des adhérents et accroître la visibilité du réseau UPVD Alumni tant au sein de la communauté universitaire qu'auprès des professionnels toutes branches confondues.
- **Accompagner le développement technique et fonctionnel de la plateforme** car le community manager doit participer à l'évolution de la plateforme

Savoir être :

- **Curiosité et goût pour l'investigation** car le community manager a un double rôle : trouver des sujets innovants pour dynamiser la communauté et faire participer les membres.
- **Diplomatie et écoute** car il joue un rôle à la fois d'animateur et de modérateur au sein de la communauté.
- **Goût du contact** car le community manager est en permanence sollicité par adhérents au réseau UPVD Alumni, pour expliquer les fonctionnalités du réseau et/ou répondre aux questions des adhérents .□
- **Capacité d'adaptation et bonne expression orale** car le community manager est en contact avec des interlocuteurs variés tant au sein de l'université (Fondation, Service communication, DOSIP, SFC, CUEF, Enseignants, associations, et tout autre service de l'UPVD) qu'avec le monde professionnel.
- **Capacité rédactionnelle et sens de communication** car la partie rédactionnelle occupe une place importante dans son activité quotidienne.□
- **Force de proposition** pour faire évoluer le contenu, les objectifs (mesure d'audience et nombre des adhérents...) et la plateforme technique en elle-même (ergonomie, fonctionnalités...).

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR :MENH1305559A)